



Procès-verbal | 25 avril 2023
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
Mme Sophie Benoit-Bjornson
Mme Alexie Lalonde-Steedman
M. Jean-François Chiasson
Mme Marie-Ève Giroux
Mme Julie Mercier
Mme Marie-Andrée Houle

Personnel : Mme Caroline Savard
Mme Sophie Ladouceur
Mme Julie Tassé
M. Sylvain Leduc
Mme Brigitte Beaudry
Mme Andrée Nadon substitut de Mme Dornier

Invité : M. Jocelyn Bourdon futur, directeur de l'école

Direction : Mylène Mercier

Absent : Mme Yuko Mitrovic
Mme Myrto Mailloux
Mme Mathilde Dornier
Mme Suzette Bernard

ORDRE DU JOUR

1. Présences et vérification du quorum

Mme Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 6.1 sera approuvé au prochain CE.
Ajouter le point 7.9 grève des autobus

La rencontre débute à 19 h 02. Mme Benoit-Bjornson propose et appuyée par Mme Savard d'adopter l'ordre du jour.



Procès-verbal | 25 avril 2023

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

3. Question du public

M. Bourdon se présente ; il sera le nouveau directeur de l'École des Rapides-Deschênes, à compter du 1er juillet. Il est venu visiter notre école et rencontrer Mme Mercier. Il nous mentionne son bagage au CSSPO et la raison de son choix de venir à notre école.

4. Adoption du procès-verbal du 28 février 2023 et suivis

Mme Tassé propose et appuyée par M. Chiasson d'adopter le procès-verbal du 28 février 2023.

Suivi :

Mme Mercier demande si le problème avec la porte des poubelles est réglé. M. Chiasson confirme que non, le problème persiste toujours. Madame Mercier fera un nouveau suivi à cet effet.

5. Correspondance

Mme Godbout lit une lettre reçue de la part de la fédération des comités de parents du Québec. La semaine nationale de l'engagement parental du 28 mai au 3 juin 2023. Un message sera mis sur le Facebook de l'école pour remercier les parents de leur engagement.

6. Points de discussion et de décision

6.1 Liste des cahiers d'apprentissage

La liste sera approuvée au prochain CÉ.

6.2 Liste des effets scolaires

Mme Mercier remet la liste, il manque la liste des classes spécialisées celle-ci sera approuvée au prochain CÉ. Suggestion, ajouter une petite phrase à la liste de classe d'accueil que les parents qui le désirent pourront faire les achats avec l'aide de l'enseignante pour s'assurer d'avoir le bon matériel.

Il y a plusieurs coquilles, nous ferons une vérification avant de la remettre aux parents.

Mme Mercier demandera aux enseignants de vérifier la liste, car il semble manquer quelques articles. De plus, certains articles devraient être regroupés.



Procès-verbal | 25 avril 2023 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

La liste des effets scolaires sera révisée et présentée à nouveau pour approbation au prochain CÉ.

6.3 Frais chargés aux parents

Mme Mercier mentionne que le prix pour le matériel reproductible a augmenté de 20,00\$ à 26,30 \$ en raison de l'augmentation du coût du papier et de l'encre.

Il est proposé d'ajouter une phrase qui invite les parents qui souhaitent faire un don pour aider des familles dans le besoin. Il est décidé que cette phrase sera plutôt ajoutée au courriel qui sera envoyé aux parents, en début d'année.

Mme Benoit-Bjorson propose et appuyée par Mme Giroux d'approuver les frais chargés aux parents.

6.4 Activités et sorties éducatives

Mme Mercier évoque que ce sont les activités à venir que nous approuvons ce soir.

Mme Massé propose et appuyée par Mme Beaudry d'approuver les activités et sorties éducatives.

6.5 Révision des règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024

Mme Mercier présente le document des règles de conduite.

Le numéro de photocopieur n'est pas pertinent ; nous décidons de le retirer.

Une longue discussion se tient sur la longueur des vêtements. Il semble qu'il soit difficile de trouver les shorts qui sont plus longs que la mi-cuisse.

Mme Lalonde-Steedman demande le vote pour changer la phrase du code vestimentaire qui dit que les vêtements « doivent être plus longs que la mi-cuisse pour le tiers de la cuisse ». Pour donner suite au vote, la phrase est acceptée. Les membres demandent au conseil des enseignants de réévaluer cette nouvelle demande. Madame Mercier consultera l'ensemble des enseignants. Leur décision sera celle qui figurera aux règles de conduite pour la prochaine année scolaire.

Mme Benoit-Bjorson propose et appuyée par Mme Beaudry d'approuver la révision des règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024.



Procès-verbal | 25 avril 2023 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

6.6 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2023-2024

Mme Mercier présente le plan de lutte pour la prochaine année scolaire. Celui-ci a été révisé en fonction du dernier sondage sur le sentiment de sécurité à l'école. Un nouveau sondage sera réalisé auprès des élèves et du personnel, l'an prochain. Le plan pourra être révisé à nouveau, par la suite.

Mme Benoit-Bjorson propose et appuyée par M. Chiasson d'approuver le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2023-2024.

6.7 Dernière rencontre du CÉ- 6 juin

Lors de cette rencontre, nous inviterons les parents bénévoles à venir manger avec nous. Le souper se tiendra à 18 h et la rencontre débuter à 19 h, comme à l'habitude. Il est suggéré d'inviter les brigadiers. Madame Mercier les invitera.

Points récurrents à l'ODJ :

6.8 Suivi des travaux

Mme Mercier mentionne que l'installation de la brique débutera sous peu. L'installation des rideaux a été terminée.

Cet été, il y aura des travaux dans les tous les immeubles.

Mme Lalonde-Steedman demande si les arbres seront replantés devant l'école lorsque la construction sera terminée. Mme Mercier fera un suivi auprès du centre de services.

6.9 Fondation – projets

La fondation a acheté 10 treillis pour l'école ceux-ci seront utilisés à l'exposition d'art.

6.10 Aménagement de la cour d'école

Mme Mercier a reçu un message du service des ressources matérielles. Le MEQ a reçu plusieurs demandes de subventions. Une réponse sera donnée aux écoles, d'ici la fin de l'année.

6.7 Projet éducatif



Procès-verbal | 25 avril 2023 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

Mme Mercier nous explique que les écoles ont jusqu'au 30 décembre pour élaborer le tout.

7. Points d'information

7.1 Prévision de la clientèle 2023-204

Mme Mercier mentionne la prévision pour l'année prochaine. L'école accueillera approximativement 539 élèves pour la prochaine année scolaire.

7.2 Kermesse 21 juin

Mme Mercier signale que cet événement se tiendra le 21 juin.

7.3 Visite des élèves de 5e année au secondaire

Mme Mercier annonce que ceci aura lieu le 19 mai.

7.4 Sessions d'examens mai-juin 2023

Mme Mercier annonce que ceci débutera le 31 mai ; les parents ont reçu l'horaire des examens par courriel.

7.5 Frais des servies de surveillance à l'heure du dîner

Mme Mercier nous annonce que l'année prochaine le coût sera de 309,80 \$.

7.6 Activité dans le cadre du jour de la terre 24 avril au 4 mai

Les enseignants sont invités à participer au grand ménage de la cour d'école. Suggestion du CÉ : utiliser un seul gant par élève pour limiter les déchets.

7.7 Soirées culturelles 2-3 mai

Mme Savard-Lalonde nous informe que dix écoles participent aux concerts qui auront lieu à l'Église Saint-Paul. Elle est vraiment fière de ses élèves.

7.8 Exposition l'Art se Deschênes : 4 mai



Procès-verbal | 25 avril 2023 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

Les parents sont invités à compter de 16 h à venir visiter l'exposition qui aura lieu à l'immeuble Notre-Dame.

7.9 Grève des autobus (Campeau)

Mme Mercier nous annonce que la grève peut avoir lieu dès le 3 mai. Un plan de contingence a été envoyé aux parents des élèves concernés par la grève.

8. Rapports

8.1 Président

Aucun message de la présente

8.2 Directeur

Madame Mercier a fait son rapport à travers les divers points d'information.

8.3 Délégué aux comités parents

Mme Bertrand est absente.

8.4 OPP

Aucun message

8.5 Enseignants

Mme Nadon lit la lettre du syndicat en lien avec les revendications suite aux négociations. Le conseil d'établissement tient aujourd'hui à exprimer leur solidarité envers les enseignantes et enseignants membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dans le cadre de l'actuelle négociation.

8.6 Personnel de soutien

Aucun message

8.7 Responsable du service de garde



Procès-verbal | 25 avril 2023
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

Aucun message

8.8 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Aucun membre

9. Varia

Suivi concernant la vente de chandail, nous attendons toujours pour des prix. Cette campagne de financement sera reportée au mois de septembre.

10. Levée de la réunion

Mme Giroux propose la levée de la séance à 21 h 03, appuyée par M. Chiasson.